



BAC PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien d'études du bâtiment" option "Assistant en architecture" est un technicien collaborateur en architecture dont la principale activité consiste à traduire graphiquement des projets architecturaux.

Il exerce ces activités dans l'ensemble des secteurs du cadre de vie, notamment les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre, ainsi que dans les collectivités territoriales, chez les donneurs d'ordres institutionnels, dans les grands groupes publics et privés, chez les architectes paysagistes et les architectes d'intérieur.

Ses fonctions sont liées aux phases de déroulement d'un programme architectural :

- Phase d'avant-projet : esquisses, études préliminaires, avant-projets sommaires et définitifs et autorisations de construire ;
- Phase de projet : CAO et DAO, dessins architecturaux, études techniques, réalisation de maquettes et assistance au maître d'ouvrage ;
- Phase de réalisation : dessins d'exécution, assistance à l'exécution des marchés de travaux et à la réception des ouvrages.

CONTENUS

BLOCS DE COMPETENCES PROFESSIONNELS

01 - Analyse d'un programme de construction

Analyser un dossier
Vérifier la cohérence du projet architectural avec les contraintes réglementaires et techniques

02 - Production de documents graphiques

Proposer une solution à un problème identifié
Traduire graphiquement une solution technique et architecturale
Rédiger une notice architecturale

03 Elaboration d'éléments de présentation

Elaborer des éléments de présentation architecturale
Réaliser une maquette d'étude

04 - Présentation d'une activité de suivi de chantier

Participer à un collectif de travail

Collecter et gérer des informations
Rendre compte oralement
Rédiger un compte-rendu, une notice
Utiliser les outils de communication
Ordonner et actualiser un dossier
Vérifier la conformité de l'ouvrage et des prestations

05 - Suivi économique d'un projet

Etablir une estimation sommaire
Suivre la gestion économique d'un projet

06 - Suivi de travaux

Effectuer un relevé d'ouvrage
Rédiger une notice descriptive
Etablir, exploiter et actualiser un calendrier prévisionnel

PRÉ-REQUIS

1ère Bac pro TEB validée

PUBLIC

Jeune de moins de 30 ans, hors dérogations : sportif de haut niveau, personne en situation de handicap, création ou reprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

VALIDATION

Bac Professionnel

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

MODALITÉS D'EVALUATION

Epreuves en cours (CCF) et /ou fin de formation
Epreuves finales d'examen
Epreuve orale avec un jury Dossier professionnel
Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences

DURÉE INDICATIVE

675 heures sur 1 an

DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation en septembre.



MODALITÉS D'ADMISSION

MODALITES D'ACCES

Admission sur dossier et/ou décision du conseil de classe
entretien Validation du terrain d'accueil par l'équipe pédagogique

Signature du contrat d'apprentissage.

DOSSIER D'ADMISSION

Voir avec l'Etablissement réalisateur

INSCRIPTIONS

Formation en apprentissage

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 septembre selon les places disponibles

TARIF

Selon les coûts contrats établis par France compétences

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITE

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Technicien collaborateur en architecture

[Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr](#)

CODE RNCP 39033

+ d'informations sur le lien suivant

[RNCP39033 - BAC PRO - Technicien d'études du bâtiment \(francecompetences.fr\)](#)

LIEU DE FORMATION

Lycée Ferdinand BUISSON

21 boulevard Edgar Kofler

38500 VOIRON



NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023. Pas de données accessibles la 1ère session démarre en septembre 2024

VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT

Selon INSER JEUNES



Si le taux d'emploi constaté* est supérieur au taux d'emploi attendu* alors l'apport propre de l'établissement dans l'insertion professionnelle de ses apprenants est positif.

LES + DE LA FORMATION

Garantie de pouvoir poursuivre sa formation en cas de rupture de contrat

Aucun frais à la charge de l'apprenti

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

CONTACTS

GRETA DE GRENOBLE

Service Apprentissage Tél : 04 76 33 27 40

Greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr

Date de mise à jour 03/06/2024

